



Sommaire

L'académie de Paris

_ Présentation	5
----------------	---

Le 1^{er} degré public et privé sous contrat

_ Nombre d'écoles publiques et privées sous contrat	6
_ Nombre d'élèves dans le public et le privé sous contrat	6
_ Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire	6
_ Scolarisation pour tous : élèves à besoins éducatifs particuliers	7
_ Accompagnement éducatif dans les écoles en 2015/2016	8
_ Langues	8

Le 2^d degré public et privé sous contrat

_ Nombre d'établissements publics et privés sous contrat	9
_ Nombre d'élèves par établissement dans le public et le privé sous contrat (pré-baccalauréat)	10
_ Enseignement technologique et professionnel dans le public et le privé sous contrat (pré-baccalauréat)	13
_ Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire	13
_ Scolarisation pour tous : élèves à besoins éducatifs particuliers	14
_ Langues	16

Résultats aux examens

_ Diplôme national du brevet session 2016	18
_ Baccalauréat session 2016	18

Enseignement supérieur

_ Effectifs étudiants dans le public et le privé	19
_ Vie étudiante - CROUS de Paris	19
_ Établissements de l'enseignement supérieur	20
_ Personnels exerçant dans l'enseignement supérieur	20
_ Réseau de la formation continue de l'académie de Paris	22



L'académie de Paris

Présentation

Paris est la seule académie monodépartementale de France métropolitaine. Elle couvre la ville capitale et bénéficie d'une organisation spécifique : le recteur est entouré d'un directeur, en charge de l'enseignement scolaire de la maternelle jusqu'au baccalauréat et d'un vice-chancelier des universités en charge de l'enseignement supérieur.

Le directeur de l'académie de Paris, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale est assisté de deux inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale, l'un chargé des écoles et des collèges, l'autre des lycées.

Site Visalto

Direction de l'académie de Paris (enseignement scolaire)

12, boulevard d'Indochine, CS40049, 75933 PARIS Cedex 19

Tél. : 01 44 62 40 40 - Fax : 01 40 30 12 72

www.ac-paris.fr

Horaires d'ouverture :

_ Pour tous les services : de 9 h à 17h du lundi au vendredi

_ L'accueil des familles et des élèves est exclusivement sur rendez-vous.

La prise de rendez-vous s'effectue en ligne 24h/24h sur le site internet académique : www.ac-paris.fr

ou au <https://rendez-vous-parents.ac-paris.fr>

Accès métro :

_ Ligne 5 : arrêt Porte de Pantin - Ligne 7 Bis : arrêt Danube

Accès tramway :

_ Ligne T3b : arrêt Butte du Chapeau rouge

Accès bus :

_ Ligne 75

Site Sorbonne

Siège de l'académie et chancellerie des universités de Paris (enseignement supérieur)

47, rue des Écoles 75230 Paris Cedex 05 - Tél. : 01 40 46 22 11 - Fax : 01 40 46 20 10

www.sorbonne.fr

Horaires d'ouverture :

_ Pour les étudiants (1, rue Victor Cousin, Paris 6^e) :

lundi, mardi et jeudi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h

vendredi : 9 h 30 - 12 h

_ Tout public : du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h

Accès métro :

_ Ligne 10 : arrêt Cluny La Sorbonne - Ligne 4 : arrêt Saint-Michel ou Odéon

RER B : arrêt Luxembourg - RER C : arrêt Saint-Michel

Accès bus :

_ Lignes 21, 27, 38, 47, 63, 85, 86 ou 87

Le 1^{er} degré public et privé sous contrat

(chiffres année scolaire 2015/2016)

772 écoles

168 425 élèves

Dépenses de l'académie :

465 millions d'euros au titre du 1^{er} degré public (budget 2016).

Le budget de l'enseignement privé sous contrat des 1^{er} et 2^d degrés est globalisé

soit **308 millions d'euros** (budget 2016)

Nombre d'écoles publiques et privées sous contrat

	Public		Privé sous contrat	TOTAL
	Total	Dont en éducation prioritaire		
Écoles maternelles	308	95	1	309
Écoles élémentaires	354	120	107	461
Écoles spécialisées	0		2	2
TOTAL 1 ^{er} degré	662	215	110	772

Nombre d'élèves dans le public et privé sous contrat

	Public		Privé sous contrat	TOTAL
	Total	Dont en éducation prioritaire		
Maternelles	52 585	14 091	10 551	63 136
Élémentaires	79 595	26 924	24 836	104 431
Spécialisé	677		181	858
TOTAL 1 ^{er} degré	132 857	41 015	35 568	168 425

Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire

- données au 31 janvier 2016 - source CNE (contrôle national des emplois) en équivalent temps plein (ETP) -

Le personnel enseignant du premier degré public :

(inspection, direction, professeurs des écoles) _____ **7 694**

Le personnel enseignant du premier degré privé sous contrat _____ **1 517**

Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) :

484 personnes pour un équivalent de 301 équivalent temps plein (ETP) dont :

> 314 personnes pour 186,71 ETP AESH chargés de l'accompagnement individualisé ;

> 68 personnes pour 46 ETP pour assurer un accompagnement en ULIS (AESH Co) ;

> 102 personnes pour 74,65 ETP pour assurer un accompagnement mutualisé (AESH M)

Sont également recrutés en contrat aidé 'CUI' pour assurer une aide aux élèves 902 personnes, équivalent à 604 ETP

Scolarisation pour tous : élèves à besoins éducatifs particuliers

Scolarisation des élèves nouveaux arrivants organisée par le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV)

Élèves nouveaux arrivants scolarisés

Environ 1 000 élèves scolarisés, 2^e département d'accueil et de scolarisation au niveau national dans 50 structures Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants (UPE2A) dans le 1^{er} degré

En 2015-16 :

60% des élèves arrivent d'Afrique subsaharienne et du Maghreb

13% d'Europe

7% des Amériques

20% du Moyen Orient et de l'Asie (dont 7% d'Extrême Orient)

Scolarisation des élèves en situation de handicap

Scolarisation en milieu scolaire ordinaire (chiffres de l'enquête ministérielle octobre 2015)

3 531 élèves en situation de handicap dans le 1^{er} degré répartis ainsi :

854 en maternelle - 2 677 en élémentaire, dont 781 en ULIS école

À la rentrée 2016, l'académie de Paris comptera :

> 61 ULIS école : 46 ULIS TFC (troubles des fonctions cognitives), 1 ULIS TFA (troubles des fonctions auditives), 2 ULIS TFV (troubles des fonctions visuelles), 11 ULIS TFM / TSLA (troubles des fonctions motrices / Troubles spécifiques du langage et des apprentissages)

> 5 Unités d'enseignement pour des élèves ayant des troubles du spectre autistique ou des troubles envahissants du développement (UE TSA-TED) fonctionnent en collaboration avec des secteurs de psychiatrie infantile-juvénile ou 1 service médico-social pour celle en maternelle.

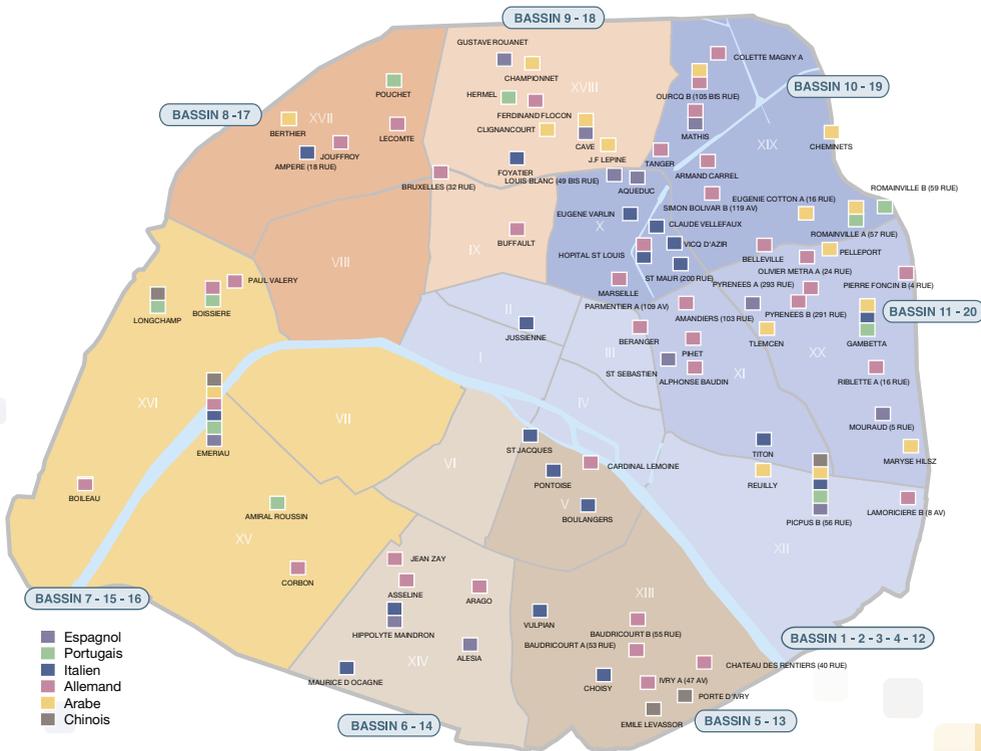
Accompagnement éducatif dans les écoles en 2015/2016

Plus de 3 338 élèves de l'éducation prioritaire ont bénéficié de l'aide aux devoirs (63,78 %), d'ateliers artistiques et culturels (22,35 %), d'activités sportives ou de modules USEP (10,28 %), langues vivantes (3,59%).

Langues

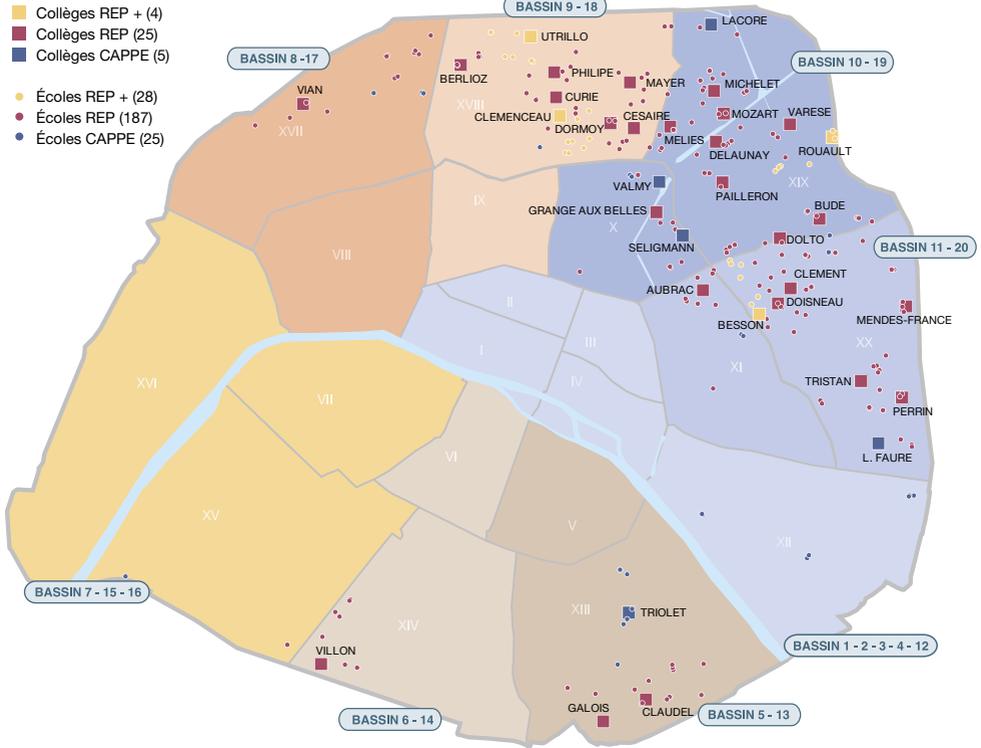
Année scolaire 2015 / 2016 :

7 langues vivantes enseignées dans le premier degré : anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, arabe, chinois



(L'anglais étant enseigné dans presque toutes les écoles, il n'apparaît pas sur la carte.)

L'éducation prioritaire à la rentrée 2015



Le 2nd degré public et privé sous contrat

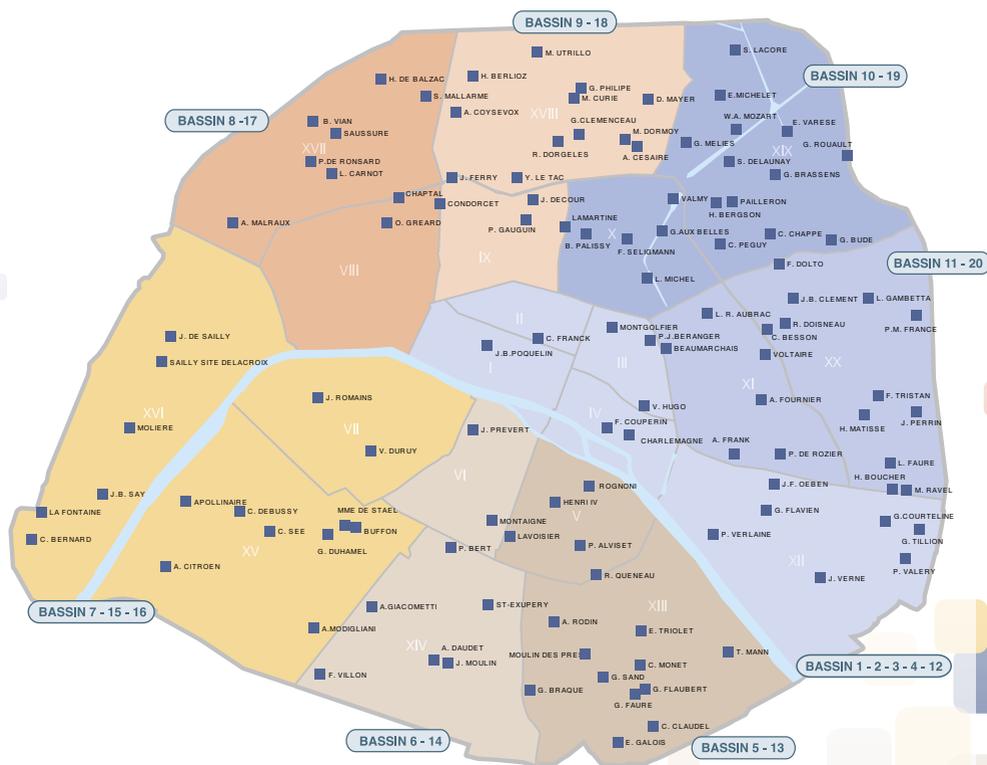
(chiffres année scolaire 2015/2016)

352 établissements scolaires dont 9 ne proposant que des formations post-baccalauréat
160 867 élèves dans le second degré pré-baccalauréat

1,20 milliard d'euros au titre du 2^d degré public (budget 2016)

Le budget de l'enseignement privé sous contrat des 1^{er} et 2^d degrés est globalisé soit **308 millions d'euros** (budget 2016)

Collèges publics année scolaire 2015-2016



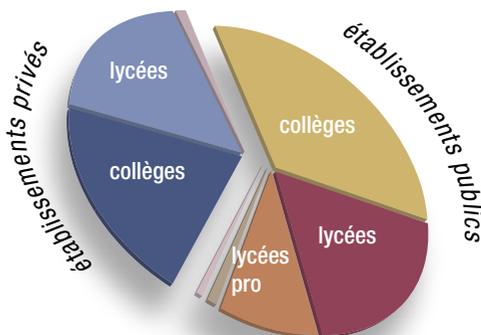
Nombre d'établissements publics et privés sous contrat

	Public		Privé sous contrat	TOTAL
	Total	Dont en éducation prioritaire		
Collèges ¹	115	29	63	178
Lycées professionnels	29		2	31
Lycées d'enseignement général et technologique	74		66	140
EREA	3		0	3
TOTAL	221	29	131	352

(1) dont 16 collèges avec SEGPA (15 dans le public, 1 dans le privé sous contrat).

Centres d'Information et d'Orientation - CIO _____ 9

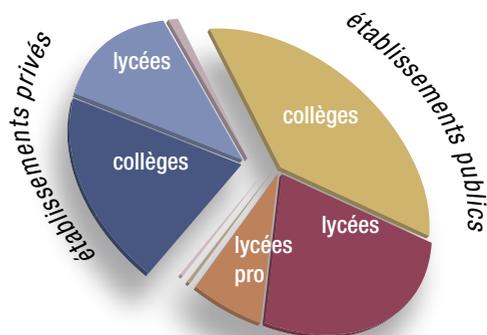
Nombre d'établissements publics et privés sous contrat



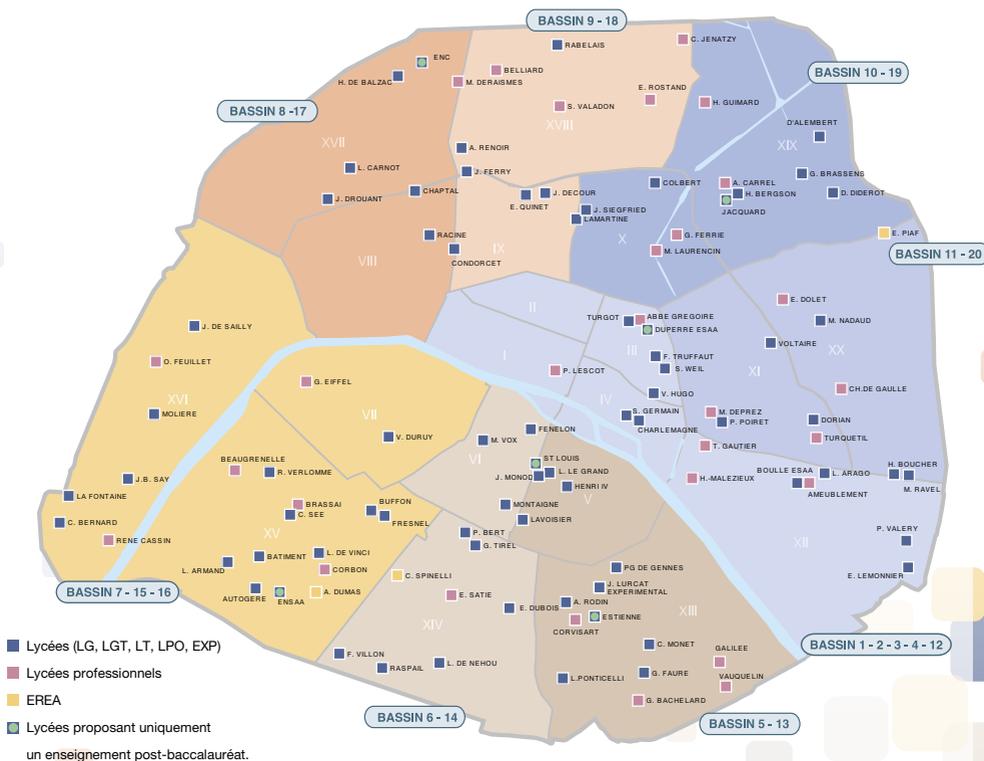
Nombre d'élèves dans le public et le privé sous contrat (pré-baccalauréat)

	Public		Privé sous contrat	TOTAL
	Total	Dont en éducation prioritaire		
Collèges ¹	56 322	12 301	29 272	85 594
Lycées professionnels	8 910		534	9 444
Lycées d'enseignement général et technologique	39 765		25 517	65 282
EREA	547		0	547
TOTAL	105 544	12 301	55 323	160 867

Nombre d'élèves dans le public et le privé sous contrat



Lycées publics année scolaire 2015-2016



Enseignement technologique et professionnel dans le public et le privé sous contrat (pré-baccalauréat)

_ Élèves dans l'enseignement technologique et professionnel :	22 779
_ Élèves suivant un enseignement professionnel ¹ :	16 338
_ Élèves suivant un enseignement technologique :	6 441
_ Apprentis en CFA (V à I) :	23 103
_ Établissements de formation professionnelle et technologique :	89 lycées et 3 EREA
dont 30 lycées des métiers et 4 établissements supérieurs d'arts appliqués	

(1) Ce chiffre inclut les élèves suivant un enseignement en CAP, baccalauréat professionnel, mentions complémentaires, brevet des métiers d'art, formations complémentaires d'initiative locale, préparations pré-baccalauréat professionnel ainsi que les apprentis en unité de formation d'apprentissage (UFA).

Personnels exerçant dans l'enseignement scolaire

- données au 31 janvier 2016 source CNE (contrôle national des emplois) en équivalent temps plein (ETP) -

18 528 personnels du second degré

_ Enseignants dans le 2 ^d degré public et conseillers d'orientation psychologues	11 787
_ Enseignants dans le 2 ^d degré privé sous contrat	4 278
_ Personnels non enseignant	2 463
dont :	
- Personnels d'encadrement (inspection, direction, cadres)	444
- Personnels de laboratoire	311
- Personnels TOS	50
- Personnels administratifs des établissements et des CIO	881
- Personnels d'accompagnement et de suivi des élèves (personnels d'éducation, de surveillance et personnels de santé et sociaux)	777

Assistants d'éducation

1328 assistants d'éducation sont recrutés dans les établissements du second degré pour un équivalent de 845 ETP afin d'assurer des missions de surveillance, d'encadrement des élèves et d'assistance éducative.

Parmi eux, 12 assurent des missions d'assistant de prévention-sécurité.

Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) :

412 personnes pour un équivalent de 293,3 équivalent temps plein (ETP) dont :

> 219 personnes pour 152,67 ETP sont chargées de l'accompagnement individualisé ;

> 106 personnes pour 77 ETP assurent un accompagnement en ULIS (AESH Co) ;

> 87 personnes pour 63,6 ETP pour assurer un accompagnement mutualisé (AESH M)

Contrats aidés 'CUI'

358 personnes sont employées pour assurer des missions d'aide aux élèves en situation de handicap dans les collèges et lycées (équivalant à 204 ETP).

436 personnes sont recrutées par les EPLE pour assurer des missions de surveillance, d'aide administrative ou d'assistance aux TICE.

Scolarisation pour tous : élèves à besoins éducatifs particuliers

Scolarisation des élèves nouveaux arrivants organisée par le centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (CASNAV)

Élèves nouveaux arrivants scolarisés

Environ 1 400 élèves, 2^e département d'accueil et de scolarisation au niveau national, dans 76 Upe2a dans le second degré, dont :

- 41 Upe2a en collège dont 9 Upe2a pour élèves non scolarisés antérieurement (NSA)
- 6 Upe2a en lycée général et technologique
- 29 Upe2a en lycée professionnel dont 10 pour élèves NSA

En 2015-2016 60% des élèves arrivent d'Afrique subsaharienne et du Maghreb

13% d'Europe

7% des Amériques

20% du Moyen Orient et de l'Asie (dont 7% d'Extrême Orient)

Scolarisation des élèves en difficulté

13 dispositifs relais avec : 12 classes et 1 atelier qui peuvent accueillir 230 élèves pour chacune des trois sessions annuelles, 24 dispositifs de socialisation et d'apprentissages internes au collège qui accueillent un peu plus de 500 élèves.

Scolarisation des élèves à haut potentiel avec troubles associés

1 section au collège Janson de Sailly (XVI^e), 1 section au collège Brassens (XIX^e).

Scolarisation en internat

- _ Collège Thomas Mann (XIII^e)
- _ Lycée général Henri IV (V^e)
- _ Lycée général Louis Le Grand (V^e)
- _ Lycée général Saint-Louis (VI^e)
- _ Lycée général Janson de Sailly (XVI^e)
- _ Lycée GT Chaptal (VIII^e)
- _ Lycée GT Jean-Baptiste Say (XVI^e)
- _ Lycée GT Maurice Ravel (XX^e)
- _ Lycée polyvalent Dorian (XI^e)
- _ Lycée polyvalent Guillaume Tirel (XIV^e)
- _ Lycée professionnel Hector Guimard (XIX^e)
- _ Lycée d'État Jean Zay (XVI^e)
 - > Site Lourcine (XIII^e)

Des places sont réservées en priorité aux élèves issus des quartiers politique de la ville et/ou boursiers.

Langues

21 langues vivantes enseignées dans le secondaire pour l'année scolaire 2015/2016

Les 21 langues vivantes offertes en 2015 par les établissements (y compris via le dispositif EIE)

allemand - anglais - arabe - chinois - coréen - corse - danois - espagnol - grec moderne - hébreu - hongrois - italien - japonais - néerlandais - persan - polonais - portugais - russe - suédois - turc - vietnamien

84 sections européennes :

52 d'anglais - 14 d'allemand - 10 d'espagnol - 4 d'italien - 2 de russe - 2 de portugais

8 sections orientales en lycée : 6 de chinois - 1 de vietnamien - 1 de japonais

26 sections internationales

_ Cité scolaire Honoré de Balzac (XVII^e) : sections internationales anglais, allemand, espagnol, portugais, arabe et italien

_ Cité scolaire Montaigne (VI^e) : sections internationales portugais et polonais

_ Cité scolaire La Fontaine (XVI^e) : section internationale japonais

_ Collège G. Fauré (XIII^e) : section internationale chinois

_ Cité scolaire Camille Sée (XV^e) : section internationale anglais

_ Cité scolaire Janson de Sailly (XVI^e) : section internationale chinois

_ Collège Maurice Ravel (XX^e) : section internationale anglais

_ Lycée Claude Monet (XIII^e) : section internationale chinois

6 sections binationales

_ Lycée Victor Hugo (III^e) : section ESABAC (bac français/esame di stato italien)

_ Lycée Claude Monet (XIII^e) : section ESABAC

_ Lycée Janson de Sailly (XVI^e) : section ABIBAC (bac français / ABITUR allemand)

_ Lycée Molière (XVI^e) : 1 section BACHIBAC (bac français / bachillerato espagnol)

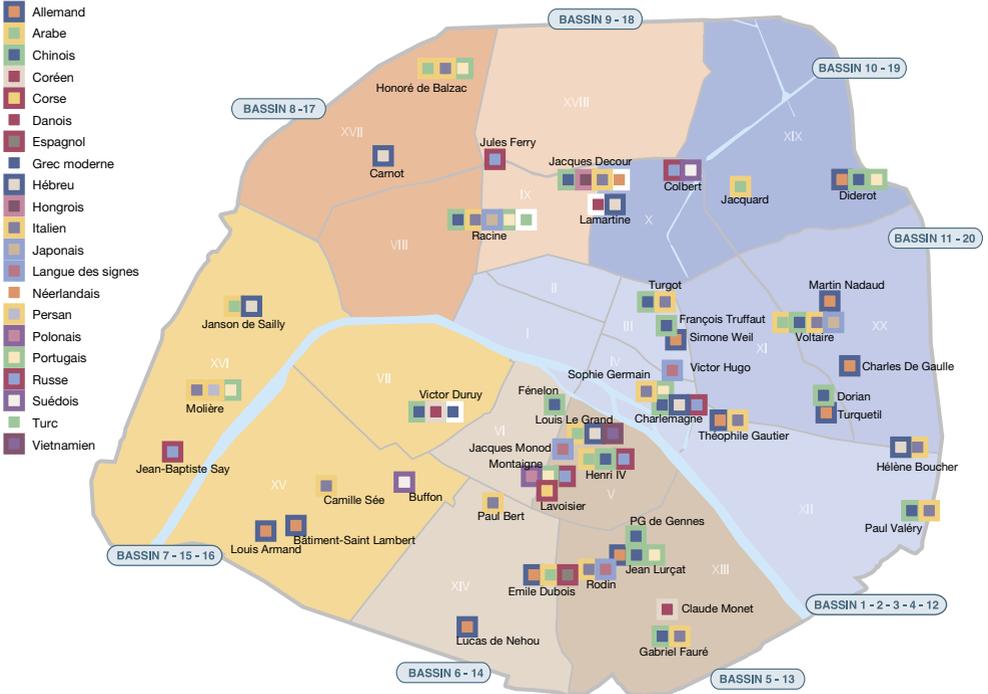
_ Lycée Maurice Ravel (XX^e) : section ABIBAC et section BACHIBAC

Les mutualisations inter-établissements : les EIE en langues vivantes

Lycées	Nombre d'établissements "mutualisateurs"*	Nombre d'établissements publics "d'origine"		Effectifs concernés Année 2015-2016	
		Académie	Île de France	Académie	Île de France
Général et technologique	46	71	79	3201	255
Professionnel	6	23	0	106	0
TOTAL	52	94	79	3307	255

* 1 établissement peut être mutualisateur pour plusieurs enseignements

Les mutualisations inter-établissements : les EIE en langues vivantes



Résultats aux examens

Diplôme national du brevet session 2016

(Données provisoires – session de juin)

Taux de réussite : 88,3 % (+ 1,4 point par rapport à 2015)

- _ Série générale : 88,9 %
- _ Série professionnelle : 74,8 %

Baccalauréat session 2016

(Données provisoires – session de juin)

Taux de réussite : 89,5 % (+ 0,5 point par rapport à 2015)

- _ Série générale : 92,1 %
- _ Série technologique : 90,3 %
- _ Série professionnelle : 81,2 %

Enseignement supérieur

Effectifs étudiants dans le public et le privé

(année universitaire 2014-2015)

332 247 inscriptions principales d'étudiants ¹

Étudiants en université _____	172 386 ²
dont préparation DUT _____	2 039
CPGE ³ _____	14 702
STS ³ _____	17 407
Écoles de commerce, vente, gestion, comptabilité _____	26 843
Formations d'ingénieurs publiques, privées ⁴ _____	8 330
Autres établissements d'enseignement supérieur ⁵ _____	93 449

(1) Nota : un même étudiant peut avoir plusieurs inscriptions principales dans des établissements différents.

(2) 184 044 en prenant en compte les composantes des universités parisiennes non localisées à Paris.

(3) formations dispensées dans les lycées

(4) Ensemble des écoles et formations d'ingénieurs (universitaires ou non), y compris les formations d'ingénieurs en partenariat.

(5) Grands établissements, écoles normales supérieures, facultés privées, écoles juridiques et administratives, écoles supérieures artistiques et culturelles, écoles paramédicales et sociales, préparations intégrées, autres écoles.

Source : Repères et références statistiques (RERS) 2015 du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (les données du RERS 2016 n'étaient pas disponibles au moment de l'actualisation de la plaquette).

Vie étudiante - CROUS de Paris

71 Résidences universitaires

18 Restaurants universitaires

35 Cafétérias

Boursiers d'enseignement supérieur (au 1^{er} mai 2016) _____ 56 500

Étudiants étrangers boursiers du gouvernement français gérés en 2015-2016 _____ 1 391 ⁶

(6) Source : Campus France

Budget académique des bourses et des aides aux étudiants (année civile 2014) _____ 170 millions d'euros
du ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
+ 5,8 millions d'euros du ministère de la Culture et de la Communication

Logements (étudiants logés en 2015-2016) _____ 6 500

Cité internationale universitaire de Paris : 1 Maison internationale, 40 Maisons

Une capacité de 5 800 logements (6 000 lits) dédiés aux étudiants, chercheurs et artistes en mobilité

12 000 étudiants, chercheurs artistes et sportifs de haut niveau accueillis chaque année

140 nationalités représentées

Établissements de l'enseignement supérieur

Établissements publics ayant une offre de formation

35 lycées publics (et 8 lycées privés sous contrat) disposent de CPGE

43 lycées publics (et 15 lycées privés sous contrat) disposent de STS

5 écoles publiques d'ingénieurs sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

28 établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), dont :

– 5 communautés d'universités et établissements (COMUE), regroupements d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche dont certains sont implantés en dehors de l'académie de Paris

– 7 universités abritant 2 IUT, 2 IUP et 1 école supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE)

– 13 grands établissements

– 1 école normale supérieure (ENS Ulm)

– 2 autres écoles (École nationale supérieure de chimie de Paris et École française d'Extrême-Orient)

Bibliothèques universitaires

1 service commun de la documentation (SCD) par université, 7 bibliothèques interuniversitaires (BIU) et la bibliothèque de la cité internationale universitaire de Paris, la bibliothèque de documentation internationale contemporaine, la bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC).

Personnels exerçant dans l'enseignement supérieur

(année universitaire 2015-2016)

8 466 enseignants-chercheurs¹ dont

enseignants-chercheurs des disciplines médicales et odontologiques _____ 1 420

enseignants-chercheurs des autres disciplines _____ 7 046

(1) Professeurs des universités et maîtres de conférence (personnels permanents titulaires ou stagiaires, en activité ou en surnombre, hors doctorants, hors ATER, hors contractuels)

Source : MENESR/DGRH A1-1, enquête GESUP2, mars 2016.

1 203 enseignants du second degré en fonction dans le supérieur²

(2) Stagiaires et titulaires agrégés, certifiés, professeurs d'EPS, professeurs de lycée professionnel, doctorants, ATER

Source : Division des personnels du rectorat de Paris, juillet 2016.

9 954 personnels non enseignants³ dont

personnels administratifs _____ 1 865

personnels des services sociaux et de santé _____ 44

personnels ouvriers _____ 13

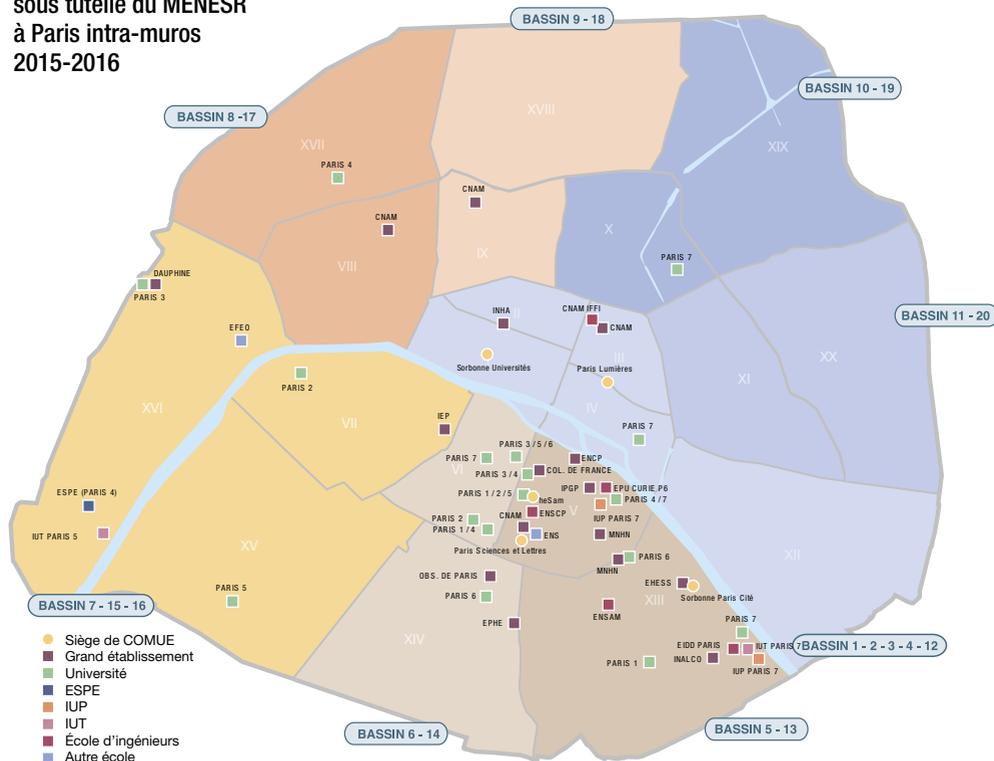
ingénieurs, techniciens et adjoints techniques de recherche et formation _____ 7 121

personnels des bibliothèques _____ 911

(3) Agents en position d'activité (hors congés longue durée) au 1er octobre 2015.

Source : MENESR/DGRH C1-1, extraction annuaires AGORA, POPPEE ITARF, POPPE BIB

Établissements publics d'enseignement supérieur sous tutelle du MENESR à Paris intra-muros 2015-2016



- COL. DE FRANCE : Collège de France
- CNAM : Conservatoire national des arts et métiers
- EFEO : École française d'Extrême-Orient
- EHESS : École des hautes études en sciences sociales
- EIDD : École d'ingénieurs Denis-Diderot
- ENCP : École nationale des Chartes Paris
- ENS : École Normale Supérieure
- ENSAM : École nationale supérieure d'arts et métiers
- ENSCP : École nationale supérieure de chimie de Paris
- ESPE : École supérieure du professorat et de l'éducation
- EPHE : École pratique des hautes études
- heSam : hautes études Sorbonne arts et métiers
- IEP : Institut d'études politiques (SciencesPo)
- IFI : Institut français du froid industriel
- INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales
- INHA : Institut national d'histoire de l'art
- IPGP : Institut de physique du globe de Paris
- MNHN : Muséum national d'histoire naturelle
- OBS. DE PARIS : Observatoire de Paris

Réseau de la formation continue de l'académie de Paris

Réseau des GRETA - La formation tout au long de la vie

Chiffre d'affaires 2015 : 21 638 396 €

_ nb de personnes dispensant des formations	1 304
_ nb de stagiaires	12 796
_ nb d'heures stagiaires	1 390 413
_ nb d'heures de formation dispensées	173 494
_ nb de spécialités proposées	52

DAVA - Le Dispositif Académique de Validation des Acquis

_ nb de candidats reçus	870
_ nb de candidats accompagnés	507
_ nb de diplômes visés :	
du CAP au BTS mais aussi, des diplômes supérieurs de la comptabilité (DCG et DSCG), des diplômes d'état de l'éducation spécialisée et du travail social.	107
_ Taux de réussite	64%

CIBC - Centre inter-institutionnel de Bilans de Compétences

_ nb de bilans de compétences	229
-------------------------------	-----

CAFOC - Centre académique de Formation Continue

_ nb de bénéficiaires	825
-----------------------	-----

FSE - Fonds Européens Structurels et d'Investissement

_ nb de projets financés	14
_ pour un total de :	1 609 638 €



rectorat site Visalto

12 boulevard d'Indochine - 75019 PARIS

Accès tramway

Ligne T3b : Arrêt Butte du Chapeau rouge

Accès métro

Ligne 5 : Arrêt Porte de Pantin : 700m, 8 min

Ligne 7 Bis : Arrêt Danube : 500m, 7 min

Accès bus : Ligne 75

Vélib

Station N°19035 : 58 rue Sigmund Freud

Station N°19105 : 1 avenue Ambroise Rendu

Station N°19019 : 124 rue Petit

Accès en voiture

Par le périphérique, sortie porte de Pantin.



rectorat site Sorbonne

47, rue des Écoles - 75005 PARIS

accès métro

ligne 10 : arrêt Cluny-la Sorbonne

RER B : arrêt Luxembourg

RER C : arrêt Saint-Michel

accès autobus

lignes 21, 27, 38, 63, 85, 86 ou 87

station vélib et autolib

Vous pouvez suivre les actualités de l'académie de Paris sur ▾

► les réseaux sociaux

	@academie_paris
	paris.academie
	+academieparis
	AcademieParis
	academie_paris
	academieparis
	Academie_Paris



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



► les sites de l'académie de Paris

www.ac-paris.fr

www.sorbonne.fr



BANQUE POPULAIRE
RIVES DE PARIS
proche et engagée